

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA VENDEE
COMMUNE DE LA TRANCHE SUR MER



ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE
AUX PROJETS DE CLASSEMENT DE CINQ VOIES PRIVEES
DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
Du Lundi 31 juillet au vendredi 18 août 2023

RAPPORT, CONCLUSIONS MOTIVEES ET AVIS
DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Commissaire Enquêteur : Jean-Yves ALBERT

Destinataire : Monsieur le Maire de La Tranche-sur-Mer

Référence : Dossier de classement dans le domaine public de voies privées

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE, RAPPORT

1	CONTEXTE REGLEMENTAIRE DE L'ENQUÊTE.....	5
2	GENERALITES.....	5
2.1	Objet de l'enquête.....	5
2.2	Nature et caractéristiques des projets de classements dans le domaine public :.....	5
2.2.1	Rue des Géraniums.....	5
2.2.2	Rue Rampillon, Rue des Tamarins, Rue des Chardons et Rue de la Coulée.....	5
2.3	Composition du dossier soumis à l'enquête.....	6
2.4	Information du public – publicité et affichages.....	6
2.4.1	Analyse du commissaire enquêteur sur l'information du public.....	6
3	ORGANISATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE.....	7
3.1	Chronologie des événements avant l'enquête.....	7
3.2	Chronologie des événements pendant l'enquête.....	7
3.3	Déroulement.....	8
3.4	Accueil du public.....	8
3.5	Clôture de l'enquête.....	8
4	OBSERVATIONS ET ANALYSE DU COMMISSAIRE ENQUETEUR.....	8
4.1	Observations du Commissaire Enquêteur concernant le dossier.....	8
4.2	Observations du Public.....	8
4.2.1	Observations inscrites sur le registre d'enquête.....	8
4.2.2	Observations reçues par courriel annexées au registre d'enquête.....	10
4.2.3	Analyse du commissaire enquêteur sur les observations du public :.....	10
4.2.4	Courriels reçus par les services de la mairie hors enquête publique.....	10
5	LISTE DES DOCUMENTS DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE.....	11
6	Annexe 1.....	12
	Etat parcellaire Rue des Géraniums.....	12
7	Annexe 2.....	14
	Etat parcellaire lotissement les Ecluseaux.....	14

SECONDE PARTIE

1	CONCLUSIONS MOTIVEES ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR.....	17
1.1	Localisation des Classements.....	17
1.1.1	Rue des Géraniums.....	17
1.1.2	Rue Rampillon, Rue des Tamarins, Rue des Chardons et Rue de la Coulée.....	17
1.2	Conclusions motivées et avis du commissaire enquêteur.....	17
1.2.1	Sur le déroulement de l'enquête.....	17
1.2.2	Sur les observations du public.....	17
1.2.3	Sur l'information du public.....	17
1.2.4	Formulation de l'avis.....	17

PREMIERE PARTIE, RAPPORT

1 CONTEXTE REGLEMENTAIRE DE L'ENQUÊTE

Code de la voirie routière, notamment les articles L.141-3, R.141-1 à R.141-9 ;

Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-29 ;

Code de l'urbanisme, notamment l'article L318-3 ;

Code des Relations entre le Public et l'Administration, notamment les articles L.134- à L.134-2 et R.134-3 à R.134-32 ;

Décision du Président du Tribunal Administratif de NANTES portant établissement de la liste des commissaires enquêteurs au titre de l'année 2023 ;

Délibération du conseil municipal de la commune de La Tranche-sur-Mer du 6 avril 2023 portant transfert dans le domaine public communal d'une voie privée Rue des Géraniums ;

Délibération du conseil municipal de la commune de La Tranche-sur-Mer du 1^{er} juin 2023 portant transfert dans le domaine public communal de voies privées : Rue Rampillon, Rue des Chardons, Rue des Tamarins et Rue de la Coulée ;

Arrêté du maire de La Tranche-sur-Mer n° 138-P-SU-2023 en date du 04 juillet 2023 prescrivant l'enquête publique.

2 GENERALITES

2.1 Objet de l'enquête

Monsieur le maire de La Tranche-sur-Mer a prescrit l'ouverture d'une enquête publique en vue du classement dans le domaine public communal de cinq voies privées : rue des Géraniums, rue Rampillon, rue des Chardons, rue des Tamarins et rue de la Coulée, ces quatre dernières assurent la desserte du lotissement « Les Ecluseaux ».

Cette enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers.

2.2 Nature et caractéristiques des projets de classements dans le domaine public :

2.2.1 Rue des Géraniums

Cette voie, d'une longueur de 280 ml est située entre le Boulevard de la Petite Hollande et la Rue des Campeurs.

Le projet de transfert s'inscrit dans une démarche de régularisation. Lors de la séance du 12 septembre 1986, le Conseil Municipal de la commune de la Tranche sur Mer, après délibération a décidé d'incorporer dans le réseau des voies communales à caractère de rue, la voie privée Rue des Géraniums. Le 12 décembre 1986 une nouvelle délibération décide du classement en voirie communale de cette même rue.

Lors des travaux de viabilisation de la Rue des Géraniums, une procédure de cession à titre gratuit des parcelles à usage de voie avait été programmée entre 1983 et 1984 mais aucun acte notarié n'a été passé.

2.2.2 Rue Rampillon, Rue des Tamarins, Rue des Chardons et Rue de la Coulée

Ces voies assurent la desserte du lotissement les Ecluseaux. Elles sont cadastrées section AE n°349, d'une superficie de 5 500 m² dont l'accès se fait par l'Avenue de Sainte Anne, comprenant également des espaces verts et un accès piéton sur l'Avenue.

Le projet de transfert s'inscrit également dans une démarche de régularisation. Lors de la séance du 7 juin 2002, le Conseil Municipal de la commune de la Tranche sur Mer, après délibération a décidé d'incorporer dans le réseau des voies communales, les voies du lotissement « Les Ecluseaux ».

Suite aux visites techniques des 5 février 2002 et 29 mai 2002, la commission urbanisme a donné son avis favorable à l'incorporation des voies de ce lotissement dans la voirie communale.

Cependant, le transfert n'a pas abouti, la commune avait pour interlocuteur : « L'Association Syndicale Libre du lotissement les Ecluseaux » à présent, cette dernière n'est plus représentée. La commune de la Tranche-sur-Mer souhaite tenir les engagements pris à l'époque auprès des propriétaires et par conséquent, procéder à la régularisation de l'incorporation de ces voies dans le domaine public.

2.3 Composition du dossier soumis à l'enquête

Le dossier d'enquête a été élaboré par la commune de La Tranche-sur-Mer il est composé :

- Des délibérations
 - du 6 avril 2023 portant transfert dans le domaine public communal de la Rue des Géraniums, dans ce document la liste des parcelles et des propriétaires concernés sont précisées ;
 - du 1er juin 2023 portant transfert dans le domaine public communal des Rues Rampillon, des Chardons, des Tamarins et de la Coulée, dans ce document la liste des parcelles et des propriétaires concernés sont précisées.
- Des plans de situation, des plans cadastraux et des photographies sous différents angles, pour les cinq voies objet de ces projets de classement dans le domaine public communal.
- D'une notice explicative de l'enquête publique rappelant :
 - l'objet de l'enquête ;
 - le déroulement de l'enquête comprenant :
 1. le lancement de l'enquête et l'information du public ;
 2. le déroulement de l'enquête et la collecte des observations du public ;
 3. la clôture de l'enquête ;
 4. le contexte du transfert de ces voies privées.
- De l'arrêté du maire n°138-P-SU-2023 en date du 4 juillet 2023 prescrivant l'enquête publique ;
- D'un registre d'enquête à feuillets non mobiles côté et paraphé par le commissaire enquêteur.

2.4 Information du public – publicité et affichages

"L'Avis au Public" se référant à l'arrêté du maire a été affiché à partir du 7 juillet 2023 sur site (deux emplacements pour la Rue des Géraniums et un emplacement pour le lotissement les Ecluseaux), sur les panneaux d'affichage administratif à savoir, les planimètres de la Grière, de la Terrière, de l'Hôtel de Ville et du service urbanisme.

Cet avis a également fait l'objet d'une publication dans le journal Ouest France édition du jeudi 13 juillet 2023, rubrique annonces judiciaires et légales.

Un Procès-Verbal attestant l'affichage de l'avis d'enquête publique a été établi le 18 août 2023 par la police municipale.

Le maire de La Tranche-sur-Mer a adressé le 10 juillet 2023 un courrier en recommandé avec accusé de réception aux 96 propriétaires connus et utilisateurs concernés par ces modifications de domanialité pour les informer de l'objet et des dates de cette enquête publique. Pour la rue des Géraniums, seulement 19 propriétaires sur 37 identifiés ont accusé réception de ce courrier. Pour le lotissement les Ecluseaux 46 propriétaires sur 59 identifiés ont accusé réception de ce courrier.

2.4.1 Analyse du commissaire enquêteur sur l'information du public

Les courriers en recommandé ont été adressés aux propriétaires identifiés sur les états parcellaires dont dispose les services de la mairie. L'état parcellaire « propre » à la rue des Géraniums date du début des années 1980 (date des premières constructions dans cette rue appelée à l'époque rue des « Dégâts ») Cet état parcellaire « de la rue » n'a pas été actualisé lors des ventes ou des successions des parcelles sur lesquelles des résidences ont été construites alors que la plupart d'entre-elles ont changé de propriétaire depuis la création de cette rue. C'est ce qui explique le faible taux d'accusés de réception au courrier d'information de la tenue de cette enquête.

L'état parcellaire utilisé pour adresser les courriers aux propriétaires des rues Rampillon, des Tamarins, des Chardons et de la Coulée est basé sur les parcelles construites, ce sont les propriétaires actuels qui sont identifiés, sous réserve des délais de la mise à jour du cadastre. C'est la raison pour laquelle le taux d'accusés de réception au courrier d'information de la tenue de cette enquête est plus important pour ces rues.

3 ORGANISATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

3.1 Chronologie des événements avant l'enquête

Mercredi 28 juin : en mairie de La Tranche-sur-Mer, entretien avec Madame PERREAU responsable du service urbanisme de la commune, lors de cette rencontre, les modalités de l'enquête publique ont été examinées (dossier, arrêté, publicité, planning).

Lundi 31 juillet :

- à 8h00, visite terrain et vérification de l'affichage ;
- à 8h45, en mairie, vérification de la constitution du dossier et paraphe des différentes pièces mises à la disposition du public pendant l'enquête.

3.2 Chronologie des événements pendant l'enquête

Lundi 31 juillet : 9h30 ouverture de l'enquête, 1^{ère} permanence du Commissaire Enquêteur de 9h30 à 12h30, quatre personnes se sont présentées à cette permanence :

- 10h00, M. et Mme GAUTIER, sont favorables au classement de la rue Rampillon dans le domaine public communal ;
- 10h30, Mme Nadine FAUCHEUX, est favorable au classement de la rue Rampillon dans le domaine public communal ;
- 11h00, Mme Françoise BARDAY-FILLON, est favorable au classement de la rue des Géraniums dans le domaine public communal ;

Fin de permanence à 12h30

Du 31 juillet au 18 août : deux observations déposées sur le registre.

Le 4 août M. Yves JOYAUX et le 11 août Mme Laurence NICOLETIS ces deux personnes sont favorables au classement dans le domaine public communal des rues des Géraniums et des Tamarins.

Vendredi 18 août : seconde et dernière permanence du Commissaire Enquêteur de 11h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30, neuf personnes se sont présentées à cette permanence :

- 11h00, Mme Nadia FLORET est favorable au classement de la rue des Géraniums dans le domaine public communal ;
- 11h30, M. Christian FAGOT est favorable au classement de la rue des Géraniums dans le domaine public communal ;
- 14h30, M. Pierre FEVRE-RENAULT est favorable pour la reprise de la rue des Géraniums par les services de la mairie ;
- 15h00, M. Jean-Michel GRENIER est favorable pour la reprise de la rue des Géraniums par les services de la mairie ;
- 15h15, M. et Mme Jacques GARDE sont favorables pour la reprise par la commune de la rue des Géraniums ;
- 15h45, Mme Reine MICHOT est favorable pour le transfert dans le domaine public de la rue des Géraniums ;
- 16h00, Mme Chantal VIGREUX est favorable pour le transfert dans le domaine public de la rue des Géraniums ;

- 16h20, Mme MARTINEAU est favorable pour le transfert dans le domaine public de la rue des Géraniums.

A 16h30, fin de la permanence et clôture de l'enquête.

3.3 Déroulement

L'enquête s'est déroulée pendant 19 jours consécutifs du 31 juillet à 9h30 au 18 août à 16h30 incluses, le siège de l'enquête a été fixé en mairie de La Tranche-sur-Mer.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier sur support papier est resté à la disposition du public pendant les heures d'ouverture de la mairie de La Tranche-sur-Mer. Le dossier dématérialisé pouvait être consulté sur un poste informatique en ce même lieu, il était également consultable sur le site internet www.latranchesurmer.eu

Les observations sur le dossier soumis à l'enquête pouvaient être consignées sur le registre déposé en mairie. Elles pouvaient également être adressées par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, 8 Rue de l'Hôtel de Ville, 85360 La Tranche-sur-Mer ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquetepubliquedeclassementdevoies@latranchesurmer.eu

Pendant cette enquête, le commissaire enquêteur a reçu de la part du personnel communal toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de sa mission.

3.4 Accueil du public

Au cours des deux permanences, le commissaire enquêteur a reçu quinze personnes.

La mobilisation du public pour cette enquête a été modeste, seulement 15% des propriétaires concernés par cette enquête de domanialité se sont déplacés. Le classement de la rue des Géraniums dans le domaine public a plus mobilisé les copropriétaires de cette voie.

La salle mise à disposition pour la réception du public est accessible aux personnes à mobilité réduite.

3.5 Clôture de l'enquête

Le Vendredi 18 août à 16h30, terme officiel de l'enquête, conformément à l'article 6 de l'arrêté du maire, le commissaire enquêteur a procédé à la clôture de l'enquête et du registre.

Le déroulement de l'enquête n'appelle pas de remarques particulières

4 OBSERVATIONS ET ANALYSE DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

4.1 Observations du Commissaire Enquêteur concernant le dossier

Pour chaque projet : la présentation du contexte justifiant la procédure, le plan de situation de l'espace concerné et les photographies constituent un dossier suffisamment détaillé pour une bonne compréhension du public, sur les enjeux et les conséquences des deux projets de classement dans le domaine public communal.

Les pièces jointes au dossier (les délibérations, l'arrêté, l'avis d'enquête, le courrier d'information aux riverains, l'annonce légale) apportent toutes les précisions utiles sur les procédures engagées par la commune de La Tranche-sur-Mer.

4.2 Observations du Public

4.2.1 Observations inscrites sur le registre d'enquête

- **R1** Mme Marie-France GAUTIER, 8 rue Rampillon à la Tranche-sur-Mer « Avis favorable pour la voirie classée dans le domaine public communal »
M. GAUTIER, « Avis favorable également »
- **R2** Mme Nadine FAUCHEUX, 19 rue Rampillon à la Tranche-sur-Mer « Avis favorable pour la voirie classée dans le domaine public »

- **R3** Mme Françoise BARDAY-FILLON, 3 rue des Géraniums à la Tranche sur Mer « Avis favorable pour la voirie classée dans le domaine public »
« Je signale que je ne figure pas sur l'état parcellaire du dossier » (adresse résidence principale portée dans le registre d'enquête).
- **R4** M. Yves SOYAUX, 4 rue des Tamarins à la Tranche sur Mer « Avis favorable pour la voirie classée dans le domaine public »
- **R5** Mme Laurence NICOLETIS, 6 rue des Géraniums à la Tranche sur Mer « Avis favorable pour classer la rue des Géraniums dans le domaine public. Cependant cette voirie nécessitant de lourds travaux de réfection nous aimerions être consultés et participer au cahier des charges de cette réfection, en particulier :
 - la chaussée est déformée et pas de trottoirs ;
 - le système de collecte des EP de la rue à un point bas devant notre portail et doit en principe s'évacuer vers le marais par un collecteur enterré. En 2020 une inondation majeure de notre propriété a eu lieu après de multiples inondations provenant du refus du caniveau. Une opération d'inspection par fibre optique a été diligentée par les ST de la mairie et effectuée par la SAUR le 12/08/2022. Est-ce-que cette intervention a pu restaurer les évacuations des EP publiques descendant rue des Géraniums vers les marais ? Il faut s'assurer pour la survie de notre maison que le drain est fonctionnel jusqu'à son exécutoire naturel.
 - notre rue est une des seules où la fibre n'est pas enterrée et les poteaux électriques ont été doublés de poteaux en bois. Les travaux n'étant pas achevés peut-on prévoir d'enterrer la fibre lors de la réfection de la chaussée et pourquoi ne pas enterrer tous les câbles ? également pour améliorer le paysage ? »
- **R6** Mme Nadia FLORET, 28 rue des Géraniums à la Tranche-sur-Mer « avis favorable pour classer la rue des Géraniums dans le domaine public. J'espère que les travaux de voirie pourront de ce fait être réalisés assez rapidement car la chaussée est maintenant très dangereuse notamment pour les vélos ».
- **R7** M. Christian FAGOT, 19 rue des Géraniums à la Tranche-sur-Mer « avis favorable pour le classement de la rue dans le domaine public. En espérant que les travaux d'entretien se fassent comme la promesse...Merci de la suite à donner ».
- **R8** M. Pierre FEVRE-RENAULT, rue des Géraniums à la Tranche-sur-Mer « avis favorable pour la reprise de la rue des Géraniums par les services de la mairie de la Tranche-sur-Mer ». (adresse résidence principale portée dans le registre d'enquête).
- **R9** M. Jean-Michel GRENIER, rue des Géraniums à la Tranche-sur-Mer « avis favorable pour la rue des Géraniums pour une reprise des services de la mairie de cette rue.
En espérant une reprise entière de cette rue devenue insalubre dû aux très forts passages des véhicules en été ». (adresse résidence principale portée dans le registre d'enquête).
- **R10** M. et Mme Jacques GARDE, 32 rue des Campeurs et 1 rue des Géraniums à la Tranche-sur-Mer « avis favorable pour la reprise par la commune de la rue des Géraniums ».
- **R11** Mme Reine MICHOT, 15 rue des Géraniums à la Tranche-sur-Mer « avis favorable pour le transfert dans le domaine public de la rue des Géraniums ». (adresse résidence principale portée dans le registre d'enquête).
- **R12** Mme Chantal VIGREUX, 21 rue des Géraniums à la Tranche-sur-Mer « avis favorable pour le transfert dans le domaine public de la rue des Géraniums ».
- **R13** Mme MARTINEAU, rue des Géraniums à la Tranche-sur-Mer « avis favorable pour le transfert dans le domaine public de la rue des Géraniums ».

4.2.2 Observations reçues par courriel annexées au registre d'enquête

Aucune

4.2.3 Analyse du commissaire enquêteur sur les observations du public :

Les treize observations déposées sur le registre d'enquête sont favorables au classement dans le domaine public, une pour la rue des Tamarins, deux pour la rue Rampillon et dix pour la rue des Géraniums. Cependant, pour cette dernière, la remise en état de la voirie est demandée dans les observations R5, R6, R7 et R9, l'observation R5 demande également une mise à niveau du réseau d'écoulement des eaux pluviales et l'effacement des réseaux de télécommunication et de distribution d'électricité. Ces quatre observations expriment des demandes qui ne rentrent pas dans le cadre de la présente enquête publique.

4.2.4 Courriels reçus par les services de la mairie hors enquête publique

- Mercredi 12 juillet 2023, Mme Suzanne ROY, accuse réception du courrier et demande des informations complémentaires sur les données cadastrales et les rues concernées.
- Dimanche 23 juillet 2023, M. Alain NADAUD, accuse réception du courrier en tant que riverain du 17 rue des Géraniums, il donne son accord pour le transfert dans le domaine public de cette rue.
- Mardi 25 juillet 2023, M. Michel PERRIOT accuse réception du courrier adressé à son épouse Mme Annick PERRIOT décédée en avril 2023, la succession est en cours, une attestation du notaire est jointe.

Remarque du commissaire enquêteur :

Ces courriels adressés aux services de la mairie avant l'enquête publique, ne sont pas analysés dans le cadre de la présente enquête (article 3 de l'arrêté de Monsieur le maire).

Le 25 août 2023, suivant les dispositions de l'article R141-9 du Code de la Voirie routière, et de l'article 8 de l'arrêté du maire, le commissaire enquêteur a remis dans les délais impartis, son rapport, ses conclusions motivées et avis, le registre d'enquête, les annexes, à Monsieur le Maire de La Tranche-sur-Mer.

Fait à Les Sables D'Olonne le 25 août 2023



Jean-Yves ALBERT, Commissaire Enquêteur

5 LISTE DES DOCUMENTS DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

Désignation des pièces	Date émission	Nombre de pages
Registre d'Enquête Publique	31/07/2023	16
Documents annexés au registre d'enquête		
Aucun		
Dossier mis à la disposition du public		
I. Délibérations du conseil municipal de La Tranche-sur-Mer		
➤ Délibération portant transfert dans le domaine public communal de la Rue des Géraniums ;	06/04/2023	
➤ Délibération portant transfert dans le domaine public communal des Rues Rampillon, des Chardons, des Tamarins et de la Coulée.	01/06/2023	
II. Documents graphiques		
➤ Plans de situation		
➤ Plans cadastraux	07/2023	
➤ Photographies sous différents angles,		
III. Notice explicative		
➤ l'objet de l'enquête ;		
➤ le déroulement de l'enquête comprenant : 1. le lancement de l'enquête et l'information du public ; 2. le déroulement de l'enquête et la collecte des observations du public ; 3. la clôture de l'enquête ; 4. le contexte du transfert de ces voies privées.	07/2023	
I. Références réglementaires		
➤ L'arrêté d'enquête publique n°138-P-SU-2023	04/07/2023	
Annexes		
1. Affichage sur le panneau de la mairie	07/07/2023	1
2. Avis affichés sur les deux sites	07/07/2023	1
3. Avis parus sur le site de La Tranche-sur-Mer	07/07/2023	1
4. PV 1/23 Police municipale (affichage des avis et mise en ligne)	18/07/2023	9
5. Annonces légales, avis paru dans Ouest France	13/07/2023	1
6. Courriers adressés en R/AR aux propriétaires figurant dans les états parcellaires annexes 1 et 2	30/06/2023	2
Documents joints au dossier après clôture de l'enquête		
➤ Procès-Verbal d'affichage de l'avis d'enquête publique	18/08/2023	3
➤ Courriels adressés à la mairie hors période de l'enquête (précisé en 4.2.4 du rapport)		3

6 Annexe 1

Etat parcellaire Rue des Géraniums

Les parcelles concernées avec les propriétaires par ce projet sont :

Section	N°	Propriétaires	Adresse	Superficie
AM	183	M. et Mme BOURDAILLEAU Nicolas et Germaine	5 Rue des Vignes 85360 LA TRANCHE SUR MER	187
AM	184	Mme MARTINEAU Valérie	20 Rue Foch 34000 MONTPELLIER	169
AM	184	Mme NICOLETIS Laurence	1 Villa Sisley 92500 REUIL MALMAISON	169
AM	185	M. et Mme OTT Thierry et Pascale	72 Rue des Vallées 91800 BRUNOY	62
AM	186	M. GRINCOURT René	6 Rue Victor Pochet 92310 SEVRES	38
AM	187	Mme CANTETEAU Roseline	8 Ter Rue des Géraniums 85360 LA TRANCHE SUR MER	34
AM	188	M. et Mme DESSOMME Michel et Arlette	5 Rue des Forgerons 85340 LES SABLES D'OLONNE	22
AM	189	M. et Mme MASLARD Pierre et Danièle	11 Rue du Huit Mai 76120 LE GRAND QUEVILLY	29
AM	190	M. et Mme BANCOURT Sébastien et Annabelle	8 Rue du Vieux Four 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE	95
AM	191	M. BERTHELOT Yves	31 Rue des Floralies 85360 LA TRANCHE SUR MER	49
AM	192	M. VILAIN Jean-Yves et Mme LARNIER Christine	8 Rue du Mont d'Olmes 31820 PIBRAC	82
AM	193	M. AUBRY Sébastien	8 Rue de la Colline (par Mme GRENIER Caroline) 34510 FLORENSAC	39
AM	194	M. GUILLARD Jacky	12 Rue des Bleuets 41270 DROUE	50
AM	195	M. GUIEAU Jean-Pierre	9 Rue Pasteur 85460 L'AIGUILLON - LA PRESQU'ILE	94
AM	196	Mme BLANCHARD Monique	Bringot 47400 GONTAUD DE NOGARET	78
AM	196	M. CLEMENT Serge	16 Avenue Saint Jean Boutique Cambridge 62520 LE TOUQUET PARIS PLAGE	78
AM	197	M. LECLANCHE Pierre	28 Rue des Géraniums 85360 LA TRANCHE SUR MER	68
AM	198	ROBIN DES BOIS	5 Rue Jean Le Vert 85360 LA TRANCHE SUR MER	108
AM	199	M. VIGREUX André	Rue du Dégas 85360 LA TRANCHE SUR MER	126
AM	200	M. FAGOT Paul	45740 LAILLY EN VAL	90
AM	201	M. et Mme NADAUD Alain et Marie-Thérèse	3 lot Dussouet 65380 AZEREIX	74
AM	202	M. et Mme MICHOT Marcel et Reine	1 Avenue des Mèlèzes 91390 MORSANG SUR ORGE	64
AM	203	M. et Mme FISCHER Michel et Annie	82 Cours Charlemagne 69000 LYON	33
AM	204	M. ALGRE Jean-Luc	2 Rue du Versant 91210 DRAVEIL	197
AM	205	Mme CHARRE Augustine	Rue Etienne Dolet 85360 LA TRANCHE SUR MER	30

Section	N°	Propriétaires (suite)	Adresse	Superficie
AM	206	M. PERRIN Pascal	11 Rue des Ecureuils 85360 LA TRANCHE SUR MER	41
AM	206	Mme PERRIN Simone	9 Rue des Géraniums 85360 LA TRANCHE SUR MER	41
AM	207	M. PERRIN Pascal	11 Rue des Ecureuils 85360 LA TRANCHE SUR MER	6
AM	208	M. PERRIN Pascal	11 Rue des Ecureuils 85360 LA TRANCHE SUR MER	8
AM	209	M. DRENEAU Jean-Pierre	15 Rue Georges Sand Les Roses 44150 ANCENIS SAINT GEREON	11
AM	210	Mme PIAUD Charlyne	Pied de Bourges Rue des Anciens d'AFN 36700 CLION	14
AM	211	M. BAUDRY Jean-Luc	14 Rue du Gros Noyer 85200 FONTENAY LE COMTE	46
AM	211	Mme SAINT MARC Claude	29 Rue du Gué Migne 85200 FONTENAY LE COMTE	46
AM	212	COMMUNE DE LA TRANCHE SUR MER		1090
AM	213	M. GUINEBRETIERE Bruno	71 Allée Georges Askinazi – appt 83 8° étage Parc E 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	95
AM	213	M. GUINEBRETIERE Eric	65 Rue de la Palestine 35000 RENNES	95
AM	213	M. GUINEBRETIERE Vincent	52 Rue des 2 Moulins-Mouzac 44350 GUERANDE	95
AM	213	Mme NOCETTI Corinne	9 Rue de Nazareth 79600 AIRVAULT	95
AM	213	Mme ROY Christel	6 Rue du Cdt Marie 79600 AIRVAULT	95
AM	213	Mme ROY Suzanne	13 Rue des Jones 85360 LA TRANCHE SUR MER	95
AM	214	COMMUNE DE LA TRANCHE SUR MER		166

7 Annexe 2

Etat parcellaire lotissement les Ecluseaux

Les parcelles concernées avec les propriétaires par ce projet sont :

Section	N°	Propriétaires	Adresse	Superficie
AE	324	Mme LE GALLOU Anne	2 ALLÉE DES LILAS 85360 LA TRANCHE SUR MER	395
AE	325	M. JAULIN Bertrand	6 RUE DU COMMANDANT COUSTEAU 31250 REVEL	285
AE	326	M. VERGER Christian	10 TER RUE SUR LES MURS 17000 LA ROCHELLE	285
AE	327	M. NAUDIN Jean-Marie	15 RUE LE BAS VILLIERS 86210 VOUNEUIL SUR VIENNE	287
AE	328	Mme LOYAU Mathilde	104 BIS RUE DES PONTS DE CE APPT B 103 49000 ANGERS	303
AE	329	M. et Mme SCHNERING Jean Michel	7 RUE DU BELLAY 72610 ARCONNAIS	487
AE	330	M. VANAQUER Stéphane et Mme LANDREAU Sandrine	41 RUE DE LA VALLEE 86240 FONTAINE LE COMTE	523
AE	331	M. SERVANT Jacques	40 RUE DE LA FONTAINE JUBERT PUYCHEREAU 79160 ARDIN	580
AE	331	M. SERVANT Michel	2 ALLEE DE TOMELLOSO 79000 NIORT	580
AE	331	Mme AREKION Isabelle	25 AVENUE DE SAINT-BARNADE LES HAUTS DU PARC - BAT A 13004 MARSEILLE	580
AE	332	M. et Mme KESTEMAN Joël et Isabelle	12 RUE DES IRIS 86500 MONTMORILLON	783
AE	333	Mme PERRIOT Annick	22 RUE ANDRÉ GIDE 18100 VIERZON	625
AE	333	M. DEMNET Patrick	1248 RTE DES MACAIRES 18100 MERY SUR CHER	625
AE	334	Mme DERBORD Nathalie	144 RUE DE BESSAC 79000 NIORT	524
AE	335	M. et Mme QUEMARD Dominique et Liliane	33 RUE DE LA PROFONDINE 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE	720
AE	336	M. FRÉROT Laurent	35 RUE DES SABLONS BP 43 51120 SEZANNE	600
AE	336	Mme FRÉROT Isabelle	1 IMPASSE DU BACNAT 51500 TAISSY	600
AE	336	Mme FRÉROT Marie Christine	1 RUE EMILE BOUTRAIS 94120 FONTENAY SOUS BOIS	600
AE	336	Mme FRÉROT Sylvie	3 AVENUE DE LA PEPINIERE 94120 FONTENAY SOUS BOIS	600
AE	337	M. JOYAUX Yves	9 RÉSIDENCE DE PÉRIGNY 86190 VOUILLÉ	568
AE	338	M. et Mme BAUDRY Yves et Marylaine	10 RUE DU PRÉ DU PUIITS 85200 SÉRIGNÉ	720
AE	339	M. et Mme PINEAU Serge et Annie	13 AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC 79200 PARTHENAY	720
AE	340	M. OLLIVIER Michel	21 RUE DES SPORTS 79410 SAINT MAXIRE	524
AE	341	M. COURTIN THIERRY	41 ALLEE DES CHATAIGNIERS 60150 VILLERS SUR COUDUN	782
AE	342	Mme GUINHUT Jeannine	23 RUE NATIONALE 49300 CHOLET	524
AE	342	M. GUINHUT Alain	3 RUE DES TAMARINS 85360 LA TRANCHE SUR MER	524
AE	342	M. GUINHUT Jean Claude	10 IMPASSE DE TERTIFUME 49070 BEAUCOUZE	524

Section	N°	Propriétaires (suite)	Adresse	Superficie
AE	342	Mme GUINHUT Annie	11 RUE HENRI BOUDENT 49400 SAUMUR	524
AE	343	Mme AUBIN Annie	27 RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU 36000 CHATEAUROUX	600
AE	343	M. AUBIN Dominique	10 RUE ANDRE LESCAROUX – APPT 8 36000 CHATEAUROUX	600
AE	344	M. LUSTY Grégor Malcom	58 DRAYTON GARDENS N°21 2NS LONDON ROYAUME UNI	467
AE	345	M. et Mme GAUTIER Claude et Marie-France	8 RUE RAMPILLON 85360 LA TRANCHE SUR MER	556
AE	346	Mme DURAND Fatima	15 ROUTE DE VOUILLE 86190 QUINCA Y	474
AE	347	M. et Mme BOURSEAU Claude et Béatrice	4 CHEMIN DES GROSEILLERS 77940 BROSSE-MONTCEAUX (LA)	442
AE	348	Mme AUBIN Annie	27 RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU 36000 CHATEAUROUX	414
AE	348	M. AUBIN Dominique	10 RUE ANDRE LESCAROUX – APPT 8 36000 CHATEAUROUX	414
AE	350	MBT (Mme BIERI TRECA)	8 BIS RUE DE LABORDE 91660 LE MEREVILLOIS	406
AE	351	M. LAUNAY Vincent et Mme BOUCHER Céline	10 HAMEAU DE BERCIS 28800 SANCHEVILLE	484
AE	352	Mme SENECHAL Anik	1 RUE PETITS PRESIDENT 91470 LIMOURS	510
AE	353	M. BRODIEZ Pierre et Mme DAGUZE Justine	31 RUE MARCELE SCHWOB 44100 NANTES	448
AE	354	M. ANTONOT Frédéric	211 RUE PAUL ELBEL 88420 MOYENMOUTIER	473
AE	355	M. MONNIER Arnaud	21 RUE DE LA MARNE 33127 MARTIGNAS SUR JALLE	512
AE	355	M. MONNIER Benoît	6 RUE SAINTE 49260 LE PUY NOTRE DAME	512
AE	355	M. MONNIER Pierre	9 ALLEE DU PRE DE LA ROSIERE 33650 LA BREDE	512
AE	356	M. THOME Olivier	7 BIS RUE DES GERIDEAUX 92310 SEVRES	530
AE	357	M. SARRAZIN Jean-Luc	1 RUE DE LA GABARDIERE 44400 REZE	534
AE	358	M. FOUSS Philippe et Mme IDENN Catherine	15 RUE DES TAMARINS 85360 LA TRANCHE SUR MER	624
AE	359	M. et Mme PETORIN René et Sylvette	33 BIS ROUTE DE COULONGES 79000 NIORT	591
AE	360	M. et Mme CHOLLET Jean Claude et Josette	Lieu-dit VAUX THIERRY 72500 THOIRE SUR DINAN	742
AE	361	Mme FAUCHEUX Nadine	19 PLACE LABATE 79300 BRESSUIRE	420
AE	364	M. SAILLOL Jean	6 RUE CAROT 23200 AUBUSSON	392
AE	365	M. DAGUZE Franck	130 BIS ROUTE DE FONTENAY 85200 PISSOTTE	443
AE	368	Mme LACOMBE Monique	22 RUE DU COMMANDANT L'HERMINIER 94240 L'HAY LES ROSES	423
AE	370	Mme LEDON Françoise	46 RUE ARTHUR RIMBAUD 85000 LA ROCHE SUR YON	419
AE	371	M. et Mme RISTOR Christian et Véronique	30 ROUTE DE SAINTE CHRISTINE 85420 LE MAZEAU	418
AE	374	M. et Mme HERBERT Jean Jacques et Claudette	4 RUE DU 4 SEPTEMBRE 51500 RILLY-LA-MONTAGNE	400

Section	N°	Propriétaires (suite)	Adresse	Superficie
AE	375	M. et Mme PELLETIER Jean Marie et Monique	54 AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY 85110 CHANTONNAY	400
AE	377	M. et Mme DESIRE Thierry et Valérie	16 BIS RUE DE LA PIRAUDIÈRE 86530 NAINTRE	416
AE	378	SCI SAINTE ANNE	1 RUE RAMPILLON 85360 LA TRANCHE SUR MER	550
Propriétés hors lotissement mais ayant un accès direct sur ces voies				
AE	381	SCI SAINTE ANNE	1 RUE RAMPILLON 85360 LA TRANCHE SUR MER	11 283
AE	45	M. POULAIN Roland	73 BIS AVENUE DE LA FORET 36330 LE POINCONNET	1 224

SECONDE PARTIE

1 CONCLUSIONS MOTIVEES ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Classement de cinq voies privées dans le domaine public communal

1.1 Localisation des Classements

1.1.1 Rue des Géraniums

Cette voie est située entre le Boulevard de la Petite Hollande et la Rue des Campeurs.

1.1.2 Rue Rampillon, Rue des Tamarins, Rue des Chardons et Rue de la Coulée

Ces voies assurent la desserte du lotissement les Ecluseaux, l'accès se fait par l'Avenue de Sainte Anne. Une servitude de passage permet d'assurer l'accès au camping Sainte Anne au 1 rue Rampillon.

1.2 Conclusions motivées et avis du commissaire enquêteur

1.2.1 Sur le déroulement de l'enquête

Pour ces deux projets de classement dans le domaine public, au cours des deux permanences j'ai reçu quinze personnes, aucun courrier ou courriel ne m'ont été adressés.

La procédure s'est déroulée conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, le public pouvait accéder au dossier sans difficulté.

1.2.2 Sur les observations du public

Les treize observations déposées sur le registre d'enquête sont toutes favorables au classement dans le domaine public des rues des Tamarins, Rampillon et des Géraniums. Aucune observation n'a été déposée pour les rues des Chardons et de la Coulée. Ce sont les propriétaires de la rue des Géraniums qui se sont le plus mobilisés. Certains d'entre eux demandent que des travaux soient engagés rapidement pour assurer la sécurité de la circulation dans cette voie.

1.2.3 Sur l'information du public

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sur support papier est resté à la disposition du public pendant les heures d'ouverture de la mairie de La Tranche-sur-Mer. Le dossier dématérialisé pouvait être consulté également sur le site internet : www.lafranchesurmer.eu

"L'Avis au Public" se référant à l'arrêté du maire est resté affiché à l'extérieur de la mairie sus-citée du 7 juillet au 18 août 2023 inclus. Cet avis au public a également été affiché sur les voies à classer dans le domaine public. J'ai constaté que cet affichage était installé de telle sorte que les renseignements soient bien lisibles de la voie publique ou des espaces ouverts au public pendant toute la durée de l'enquête.

Le courrier adressé en recommandé avec accusé de réception aux propriétaires concernés par ces classements dans le domaine public, n'a pas permis d'informer tous les intéressés, les états parcellaires n'étant pas actualisés et plus particulièrement pour la rue des Géraniums.

1.2.4 Formulation de l'avis

1. Commun aux deux projets :

- Le dossier a permis au public de localiser et de comprendre les enjeux des deux projets de classement.
- L'enquête publique, s'est déroulée conformément aux dispositions des articles R144-4 à 141-9 du code de la voirie routière.
- Aucune administration, aucune association, ne se sont opposées à ces classements dans le domaine public, avant et pendant l'enquête.
- Tous les propriétaires qui ont déposé une observation sur le registre d'enquête se sont déclarés favorables au classement dans le domaine public de leur rue respective.

➤ Lors de ma visite sur le terrain, j'ai constaté le bien-fondé de ces classements dans le domaine public communal.

2. Pour la Rue des Géraniums

Le projet de classement de cette voie dans le domaine public communal a été initié en septembre 1986, mais comme aucun acte notarié n'a été passé, la démarche n'a pas abouti.

A présent, le maire de la commune a prescrit cette enquête publique afin de tenir les engagements pris auprès des personnes dont les propriétés sont desservies par cette rue. Cette procédure permettra enfin, de régulariser la situation administrative de cette voie en l'incorporant dans le réseau des voies communales.

3. Pour les Rues Rampillon, des Tamarins, des Chardons et de la Coulée

Le projet de classement de ces voies dans le domaine public communal a été initié en juin 2002 suite à l'avis favorable de la commission urbanisme pour incorporer les voies du lotissement « les Ecluseaux » dans la voirie communale. Depuis, le transfert n'a pas abouti.

A présent, il convient de tenir les engagements pris à l'époque auprès des personnes dont les propriétés sont desservies par ces rues et de procéder à la régularisation administrative en incorporant ces rues dans le réseau des voies communales. Cette procédure permettra également d'assurer l'accès au camping Sainte Anne par une voie publique.

En conséquence

J'émet un "**AVIS FAVORABLE**" au projet de classement dans le domaine public communal à la Tranche-sur-Mer :

- de la voie privée : Rue des Géraniums ;
- des voies privées du lotissement « Les Ecluseaux » : Rue Rampillon, Rue des Tamarins, Rue des Chardons et Rue de la Coulée.

Ce classement dans le domaine public de ces voies ouvertes à la circulation publique, permettra de répondre favorablement aux demandes des propriétaires et utilisateurs de ces voies.

Fait à Les Sables D'Olonne le 25 août 2023



Jean-Yves ALBERT, Commissaire Enquêteur